

Chantal MARCHAL - Commissaire aux comptes –

**LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DU VAL D'OISE**

Siège Social : 2 - 4 rue Berthelot - 95300 PONTOISE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur

LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux membres de l'assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU VAL D'OISE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823.9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

En particulier, les mentions portées dans l'annexe sur les « conséquences de l'événement Covid-19 », ont constituées un élément d'appréciation important de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification des rapports d'activité et financier et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports d'activité et financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

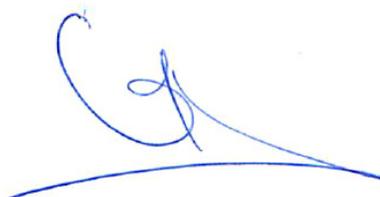
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cergy Pontoise, le 13 avril 2021



Chantal MARCHAL

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	25 331	25 331				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 005 429	639 124	366 305	385 920	19 615	5.08
	Installations techniques Matériel et outillage	95 638	89 862	5 775	9 350	3 575	38.23
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées	5 578		5 578	4 578	1 000	21.84	
Autres titres immobilisés	5 627	624	5 003	5 003			
Prêts	6 432		6 432	8 947	2 515	28.11	
Autres	2 000		2 000	2 000			
Total I	1 146 034	754 941	391 093	415 798	24 705	5.94	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	11 540		11 540	12 616	1 077	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	295 215	2 655	292 559	534 133	241 573	45.23
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	432 792		432 792	507 807	75 014	14.77
	Valeurs mobilières de placement	4 487		4 487	4 482	4	0.10
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	92 714		92 714	15 997	76 718	479.59
	Charges constatées d'avance (2)	21 990		21 990	26 755	4 765	17.81
Total II	858 738	2 655	856 083	1 101 790	245 707	22.30	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 004 772	757 596	1 247 176	1 517 587	270 411	17.82	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	212 765		112 765		100 000	88.68
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation	82 459		82 459			
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	128 590		128 590			
Réserves pour projet de l'entité							
Autres	15 245		15 245				
Report à nouveau	317 840		327 901		10 061	3.07	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	20 036		10 061		9 975	99.15
	Situation nette (sous total)	141 255		21 219		120 036	565.69
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	141 255		21 219		120 036	565.69
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	60 000				60 000	
	Total II	60 000				60 000	
PROVISIONS	Provisions pour risques	30 000		15 000		15 000	100.00
	Provisions pour charges	58 659		55 159		3 500	6.35
	Total III	88 659		70 159		18 500	26.37
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	323 702		139 288		184 414	132.40
	Emprunts et dettes financières diverses	316		55		371	669.98
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	253 029		859 823		606 793	70.57
	Dettes des legs ou donations	2 400		1 494		906	60.62
	Dettes fiscales et sociales	132 623		110 760		21 864	19.74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	159 342		128 170		31 172	24.32
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	85 850		186 729		100 879	54.02
	Total IV	957 262		1 426 209		468 947	32.88
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 247 176		1 517 587		270 411	17.82

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

1 472 470 1 239 480

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	19 041	21 072	2 031	9.64
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	1 200	2 675	1 475	55.14
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	404 404	652 517	248 113	38.02
Prestations		239 781	239 781	100.00
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	733 518	767 178	33 660	4.39
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	103 056	106 304	3 247	3.05
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	68	107	39	36.57
Total I	1 261 287	1 789 633	528 346	29.52
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock	1 077	2 145	1 068	49.81
Autres achats et charges externes	634 666	1 106 859	472 193	42.66
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	36 136	44 299	8 163	18.43
Salaires et traitements	354 828	411 677	56 849	13.81
Charges sociales	129 573	176 653	47 080	26.65
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 191	25 180	990	3.93
Dotations aux provisions	21 155	18 332	2 823	15.40
Reports en fonds dédiés	60 000		60 000	
Autres charges	178	2 462	2 284	92.78
Total II	1 261 803	1 787 607	525 804	29.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	516	2 026	2 542	125.46

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		73		83	11	12.77
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		73		83	11	12.77
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		4 662		5 266	603	11.46
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		4 662		5 266	603	11.46
2. Résultat financier (III-IV)		4 590		5 182	593	11.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		5 106		3 156	1 949	61.76
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		53 744		13 217	40 527	306.63
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		53 744		13 217	40 527	306.63
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		28 603			28 603	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		28 603			28 603	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		25 141		13 217	11 924	90.22
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		1 315 104		1 802 933	487 829	27.06
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 295 068		1 792 872	497 804	27.77
5. EXCEDENT OU DEFICIT		20 036		10 061	9 975	99.15

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 a eu des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de notre fédération départementale.

Pour cela, nous avons retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

Conditions particulières d'activité pendant la période

La crise sanitaire impacte durablement notre structure et nos secteurs d'activités principaux comme nos services Education, Formations, Vacances et Vie Associative.

* **Organisation des classes de découvertes** est à l'arrêt depuis mi-mars 2020.

* **Activités culturelles** : Infaisabilité à terme de pouvoir diffuser des spectacles à l'école

* **Offres interventions pour le secondaire** : Les établissements scolaires limitent l'accès aux intervenants extérieurs dans un climat déjà compliqué pour les élèves et l'équipe pédagogique.

* **Formations** : Suite à la cessation des activités de formations BAFA/BAFD par décision Ministérielle durant le confinement, les sessions ont pu reprendre progressivement à partir de fin juin, mais ne retrouvent pas son niveau d'avant confinement. Concernant les formations modulaires des équipes éducatives et les animations sur le temps scolaire ou extra-scolaire, nous sommes touchés par la priorisation des collectivités sur la sécurisation de l'accueil des publics. Les projets collectifs intégrant des intervenants extérieurs sont réduits au minimum par les contraintes sanitaires.

* **Vacances** : Annulation de l'ensemble des séjours à l'étranger. Des centres de vacances sont fermés. Il n'y a pas de diffusion concernant les séjours d'automne et de fin d'année.

* **Vie Associative** : Les Associations socio-culturelles ne sont pas toutes réaffiliées. Le dispositif Service Civique et surtout des formations prévues pour encadrer le dispositif sont reportées pour cause de protocole sanitaire. Impossibilité d'organiser des manifestations en direction des jeunes favorisant l'engagement.

-Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires : Baisse de 55%

Les principales baisses concernent les secteurs d'activités suivants :

* Service Education	- 410 314 €	-78%
* Service Culture	- 15 078 €	-53%
* Vacances (groupes)	- 30 244 €	-27%
* Formations	- 38 285 €	-30%

-Impacts de l'événement sur les charges :

Face à cet arrêt d'activités, il a fallu maîtriser nos charges d'exploitations. Evidemment les charges directes des services impactés par la crise sanitaire ont naturellement baissé (-77% pour le secteur Education, -68 % pour le secteur Culture, -60 % pour le secteur Formations et -15 % pour le secteur vacances. La baisse de charges vacances moins importantes que la baisse des produits d'exploitation de ce service, s'explique par le dispositif " colos apprenantes " qui a généré des charges couvertes en grande partie par des subventions.

Nous avons dû également, au regard de la situation, avoir recours à l'activité partielle. En effet, entre Mars et juin, tous les salariés, avec des pourcentages d'activités plus ou moins

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

importants, ont fait l'objet d'une réduction de leurs temps de travail. Nous avons été confrontés à prendre une nouvelle fois cette décision au mois d'octobre avec des réductions d'activités un peu moins importantes tout de même. Finalement nous avons demandé l'indemnisation d'environ 5 200 heures sur l'année 2020, soit un montant de 47 818 € et 13 182 € via le groupement d'employeurs GEANS en déduction des frais de personnel.

-Impacts de l'événement sur les autres produits

En retirant les 60 000 € inscrits en fonds dédiés le montant de nos subventions 2020 accuse aussi une baisse de 93 660 €. Nous avons dû conventionner des financements exceptionnels pour atténuer cette baisse.

Nous remarquons également que la participation financière du confédéral générée par notre activité dans le tourisme social est en baisse de 68 104 € (-43%).

-Impacts de l'événement sur le passif

La Ligue 95 a contracté un emprunt garanti par l'Etat auprès de la Banque Populaire Rives de Paris pour un montant de 200 000 €. Cet emprunt nous a permis, entre autres, de maintenir la gestion courante mais aussi de tenir nos engagements auprès de nos créanciers. Concernant le PGE, la durée d'amortissement retenue est de 5 ans avec remboursement à partir de la deuxième année, soit à partir de 2022.

-Impacts de l'événement sur la trésorerie

L'emprunt PGE, une aide financière du centre confédéral ainsi que le décalage des paiements de cotisations sociales nous ont permis de maintenir à un niveau correct la trésorerie.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Cependant, à ce jour, la continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 331		
TOTAL	25 331		
Constructions sur sol propre	582 021		
Installations générales agencements aménagements des constructions	423 408		
Matériel de transport	9 338		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	85 299		1 001
TOTAL	1 100 066		1 001
Autres participations	4 578		1 000
Autres titres immobilisés	5 627		
Prêts, autres immobilisations financières	10 947		
TOTAL	21 151		1 000
TOTAL GENERAL	1 146 548		2 001

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			25 331	25 331
TOTAL				
Constructions sur sol propre			582 021	582 021
Installations générales agencements aménagements constr.			423 408	423 408
Matériel de transport			9 338	9 338
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			86 300	86 300
TOTAL			1 101 067	1 101 067
Autres participations			5 578	5 578
Autres titres immobilisés			5 627	5 627
Prêts, autres immobilisations financières		2 515	8 432	8 432
TOTAL		2 515	19 636	19 636
TOTAL GENERAL		2 515	1 146 034	1 146 034

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	25 331			25 331
TOTAL				
Constructions sur sol propre	244 268	13 379		257 648
Installations générales agencements aménagements constr.	375 241	6 235		381 476
Matériel de transport	1 937	3 113		5 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	83 350	1 463		84 813
TOTAL	704 796	24 191		728 987
TOTAL GENERAL	730 127	24 191		754 318

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	13 379				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 235				
Matériel de transport	3 113				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 463				
TOTAL	24 191				
TOTAL GENERAL	24 191				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	70 159	18 500			88 659
TOTAL	70 159	18 500			88 659

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	624				624
Sur comptes clients		2 655			2 655
TOTAL	624	2 655			3 279
TOTAL GENERAL	70 783	21 155			91 938
Dont dotations et reprises d'exploitation		21 155			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	4 578	0	4 578
Prêts	6 432	1 232	5 200
Autres immobilisations financières	2 000		2 000
Clients douteux ou litigieux	2 655	2 655	
Autres créances clients	292 559	292 559	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 172	6 172	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	273	273	
Groupe et associés	109 251	109 251	
Débiteurs divers	317 097	317 097	
Charges constatées d'avance	21 990	21 990	
TOTAL	763 007	751 229	11 778
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 515		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	123 702	17 602	77 132	28 968
Emprunts et dettes financières divers	316	316		
Fournisseurs et comptes rattachés	253 029	253 029		
Personnel et comptes rattachés	34 184	34 184		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 536	88 536		
Autres impôts taxes et assimilés	9 903	9 903		
Autres dettes	159 877	159 877		
Produits constatés d'avance	85 850	85 850		
TOTAL	755 397	649 297	77 132	28 968
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 586			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
SUBV COLOS APP HIV. 2020	60 000	60 000			60 000
TOTAL	60 000	60 000			60 000

Les subventions affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés :

° En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », 60 000 € de subventions reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture. Ces projets ont été reportés en lien avec la situation sanitaire actuelle, ils seront réalisés à l'été 2021.

Variation des fonds propres**Variation des fonds propres**

	Montant début d'exercice	Augmentations	Montant fin d'exercice
102100 Fonds social	112 765	100 000	212 765
105200 Ecart rééval libre	82 459		82 459
106200 Réserves indisponibles	15 245		15 245
106300 Réserves statutaires	128 590		128 590
119000 Report à nouveau	- 317 840		- 317 840

Détail Augmentations en cours d'exercice

Apports Amicale Laïque Groslay	100 000
--------------------------------	---------

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS SERVEUR	836	20.00
LOGICIELS DE GESTION	5 398	33.33
SITES INTERNET	19 097	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Lineaire Méthode Elém.	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	LINEAIRE	3 à 15 ans
Matériel de transport	LINEAIRE	4 à 5 ans
Matériel de bureau	LINEAIRE ET DEGRESSIF	3 à 5 ans
Mobilier	LINEAIRE	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 112
Total	5 112

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	316
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 640
Dettes fiscales et sociales	52 065
Autres dettes	13 916
Total	84 937

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 990
Total	21 990
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	85 850
Total	85 850

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SUBVENTIONS	16 500		
PRESTATIONS DE SERVICE	69 350		
Total	85 850		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Valorisation des contributions volontaires**

L'intervention des bénévoles a été valorisée sur la base de 1000 heures rémunérées au SMIC de 10.15 € avec 35% de charges sociales soit 13 702.50 euros. Elles concernent l'intervention des administrateurs. Les autres contributions volontaires n'ont pu être réalisés en 2020 en raison du contexte sanitaire. Une démarche est entreprise pour permettre d'appréhender l'impact de ces contributions.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	57 596
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 063
Engagement total		58 659

Hypothèses de calculs retenues

BASE DE CALCUL RETENUE : L'indemnité de fin de carrière est calculée sur la base du minimum légal avec un taux de rotation moyen.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			58 659